

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

NOTRE PARLER POPULAIRE ET LES PARLERS POPULAIRES DE FRANCE⁽¹⁾

Mgr L'AUXILIAIRE,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Dans tout pays civilisé il existe deux façons principales et distinctes de parler la langue nationale: celle de la classe instruite et celle du peuple. Ce fait se remarque en Allemagne, en Angleterre, comme en Russie et au Japon. La France, en particulier, possède, en plus de ses dialectes, argots, idiomes étrangers, une langue officielle, générale, parlée par la bonne société, et une langue populaire, également générale parlée par le peuple. Sous peine de passer pour un pays sauvage, le Canada français ne devait pas faire exception à la règle. Ce n'est, en effet, que chez les Micmacs, les Zoulous et les autres nations également policées que règne l'uniformité absolue de langage. Pourquoi alors s'étonner que notre population ouvrière et rurale ne parle pas le

(1) Travail lu à la séance publique du *Parler français*, le 27 février 1925.

français classique ? Le plus étrange, ce serait de constater que seule de toutes les races civilisées la race canadienne-française n'a qu'une manière de parler sa langue.

Cette constatation faite, une question se pose : que vaut cette langue populaire ? Est-elle, comme on s'obstine encore à le croire en pays de Bonne Entente, une espèce d'iroquois assaisonné d'un peu de français démodé et de beaucoup de huron, ou plutôt du français populaire tout court, qui obtiendrait sans peine droit de cité en France ? Il ne paraît pas impossible d'établir que cette langue est plus française que tous les idiomes provinciaux encore parlés dans notre ancienne mère patrie, et tout aussi française, — si paradoxale que l'affirmation puisse paraître, — que le français populaire même de Paris.

Quand on m'a proposé de traiter devant vous ce sujet, je me suis trouvé fort embarrassé. A travers le sourire aimable du Président du Parler français, je voyais percer le masque rigide du Préfet des études, et je prévoyais qu'il serait difficile de satisfaire l'un et l'autre. Si j'avais demandé conseil à nos écoliers, qui ne connaissent pourtant que le second, peut-être m'auraient-ils discrètement dissuadé de tenter l'entreprise. Je ne leur ai pas demandé conseil. J'ai pris sur moi d'accepter, quitte à solliciter ensuite, M. le Président et vous, Mesdames et Messieurs, votre sympathique bienveillance.

I

Les idiomes de France se répartissent en deux groupes bien distincts : ceux qui viennent du latin et ceux qui sont d'origine étrangère au latin. On compte parmi ces derniers le breton, le basque et le patois d'une partie de l'Alsace et de la Lorraine.

Le breton et le basque sont tout à fait différents du français. Le premier est une langue celtique, du même groupe linguistique que l'irlandais, l'écossais des Highlands, le

gallois et le dialecte de l'île du Man. Rude comme le vent du large, poétique comme les dolmens, les tumulus, les constructions romaines, les ruines de châteaux du moyen-âge qui couvrent le sol de l'ancienne Armorique, il est par excellence la langue des légendes et des chansons populaires : ses accents ne sont pas ceux de "notre doux parler". Le deuxième est, si j'ose dire, un idiome champignon dont on ignore l'origine et dont les lois directrices sont encore mal déterminées. Une chose est certaine, c'est qu'il ne ressemble à aucune autre langue européenne.

En Alsace et en Lorraine une partie notable de la population parle un patois allemand. Plusieurs journaux sont rédigés en allemand. Dans beaucoup de paroisses c'est en allemand que se fait la prédication et que se donne l'enseignement, en partie du moins, dans les écoles. Aujourd'hui encore beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains, qui de cœur sont français, ignorent totalement la langue officielle. La faute en est, dira-t-on, à la longue occupation germanique. Il serait facile de démontrer que le même état de chose existait avant 1872. Les Alsaciens et les Lorrains se disaient alors volontiers des "Allemands français", et personne n'y trouvait à redire.

Bretons, Basques, Alsaciens et Lorrains — j'entends ceux qui, de moins en moins nombreux, n'ont pas échangé leur idiome maternel à l'école ou à la caserne — ne parlent donc pas le français. Supposons pour l'instant que notre peuple le parle mal. Il le parle cependant. Si informe que puisse être ce français, il a tout de même des airs de famille ; il a ses titres de naissance, alors que le breton, le basque et l'allemand ne sont que des fils adoptifs.

La grande famille des parlers de France venus du latin, famille si remarquable à tant d'égards, l'est tout particulièrement par la diversité des dialectes qui la composent. Ils eurent bien tous la même origine, mais ils ont grandi à

distance, sans presque se connaître. Des influences nombreuses se sont exercées sur eux, qui les ont marqués de caractères particuliers. Ils finirent cependant par former deux groupes distincts, celui du Midi et celui du Nord. Au premier on donna le nom de langue d'oc, au second, celui de langue d'oïl.

Ces deux langues devaient avoir une destinée bien différente. Elles suivaient sans heurt le cours naturel de leur évolution quand, pour le malheur de l'autre, l'une d'elles, ou plutôt un dialecte de l'une d'elles, reçut le titre de langue officielle. Il avait eu la bonne fortune de naître dans l'Ile-de-France et de devenir le favori de la Cour. L'autre dut s'effacer. Après avoir vécu des jours de gloire, elle se résigna à ne plus jouer qu'un rôle obscur dans les provinces du Midi, pendant que sa rivale projetait sur la France et l'Europe entière l'éclat de sa prestigieuse renommée. Son abaissement forcé faillit lui être fatal. Elle se mourait d'inanition, peut-être aussi de dépit, quand Mistral vint lui redonner confiance en elle-même, et la relever au rang de langue littéraire d'où elle se croyait à tout jamais déchuë.

Aujourd'hui encore cette langue aux "syllabes ensoleillées" vit de sa vie propre, sans rien devoir au français. "Elle a par elle-même, dit M. Camille Jullian, ses racines et ses rameaux, sa sève et son plein épanouissement. Elle est née, elle a grandi à part, sur un terrain qui était bien à elle." Grâce à Mistral, elle a reconquis peu à peu la faveur des Méridionaux. "Regardez donc, continue M. Camille Jullian, le lendemain de Miréio. . . De proche en proche le Félibrige a gagné tout le Midi. Il a pénétré les vallées les plus agrestes des Alpes et des Pyrénées, il a gravi les plateaux du Limousin et les pays de l'Auvergne. Partout on a chanté son hymne de la Coupo Santo."

La langue d'oc, et c'est à quoi je veux en venir, est donc sœur, si l'on veut, mais non pas fille de la langue française. L'une est si distincte de l'autre que Mistral dut faire une

traduction française de Mireille et que Racine, voyageant dans le Midi, fut obligé d'avoir recours à l'italien et à l'espagnol pour se faire comprendre. Voici de quelle manière spirituelle il raconte la chose dans une lettre adressée d'Uzès à La Fontaine en 1661 :

“ J'avais commencé de Lyon à ne plus guère entendre la langue du pays et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit. . . Mais c'est encore bien pis en ce pays ; je vous jure que j'ai autant besoin d'interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'italien et d'espagnol, et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres et pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures. ”

Si Racine retournait aujourd'hui en Provence, il pourrait se passer d'interprète ; on y parle partout le français. Il n'aurait cependant qu'à prêter l'oreille pour entendre résonner encore les sons clairs et chantants de la langue provençale.

Autant, plus peut-être que les dialectes du Midi, ceux du Nord eurent à souffrir de la suprématie du français. Ils se répartissaient en cinq groupes étroitement apparentés : le dialecte picard, le dialecte normand, le dialecte poitevin, le dialecte bourguignon, enfin au milieu, le dialecte du duché de France, ou français proprement dit. Tous ces dialectes, à l'origine, avaient une même importance. Ils traitaient entre eux d'égal à égal. Quand le français eut pris le pas sur ses congénaires, il commença par les supplanter dans les relations commerciales, politiques et sociales, puis il revendiqua pour lui seul la dignité de langue littéraire. Ce n'était pas assez. A plusieurs reprises, il essaya, mais en vain, de les

faire mourir de mort violente. Les patois trouvèrent toujours un asile inviolable dans le cœur des braves campagnards. Aujourd'hui encore ils continuent de mener leur vie obscure, entourés de la vénération de quelques millions de provinciaux.

Ces patois, pas plus que ceux du Midi, ne sont donc pas du français corrompu, écorché par des lèvres paysannes. Ils descendent du latin au même titre que le français. Ils sont restés roturiers, leur frère s'est ennobli: voilà tout. "Qu'est-ce, en effet, que le français, demande un rédacteur du *Gaulois* (29 nov. 1903) sinon un patois parvenu? Qu'est-ce qu'un patois, sinon un parent de province qui a gardé ses sabots?"

Notre parler populaire est-il, lui aussi, comme on l'a prétendu, un de ces parents de province en sabots, venu ici chercher aventure? Ce qui l'a fait supposer, c'est qu'il contient un assez grand nombre d'expressions patoises. Il reste quand même vrai de dire que le fond de notre langue populaire est bien le français et que les termes dialectaux n'y sont qu'accidentels. J'en appelle au témoignage de trois éminents Français qui ont séjourné chez nous. "J'ai remarqué, écrivait Montcalm, que les paysans canadiens parlent très bien le français." M. René Bazin disait à Montréal: "L'on a médit de vos paysans quand on a dit qu'ils parlaient mal; je trouve qu'ils parlent mieux qu'un grand nombre que je connais." Enfin M^{re} Labori, l'un des avocats les plus réputés du Barreau de Paris écrivait dans la revue *Je sais tout*, au retour d'un voyage au Canada: "Le dédain qu'ont beaucoup d'Anglais et d'Américains pour le parler français de nos frères Canadiens est très plaisant. La langue française du Canada se distingue par un accent de terroir bien marqué, qui n'est celui ni du Normand, ni du Picard, ni du Champenois, ni du Poitevin, qui tient à la fois des uns et des autres. Mais rien n'est plus authentiquement français que cette langue savoureuse, pieusement conservée

par les fils des premiers colons. Sans doute quelques expressions modernes traduites de l'anglais, quelques particularités de prononciation la déparent un peu pour nous, mais l'effet d'ensemble est charmant et plein de séduction, surtout pour un Français. En un sens, la langue du Canada, avec ce qu'elle a d'archaïque, d'un peu rustique, et qui lui vient sans altération sensible des ancêtres, est peut-être plus vraiment française que la langue même des boulevards."

Notre parler populaire est français, les idiomes provinciaux de France ne le sont pas : c'est ce que je voulais d'abord établir.

II

"La langue du Canada, affirme M^{re} Labori, est peut-être plus vraiment française que la langue même des boulevards." Je n'aurais pas eu l'audace de soutenir une pareille idée, si je n'avais pu m'abriter derrière un homme aussi averti que M^{re} Labori, et s'il ne m'était tombé sous la main un ouvrage de M. Henri Bauche intitulé : *Le Langage populaire, grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris (1920)*. En parcourant cet ouvrage j'ai trouvé tant de points de ressemblance entre les deux langues qu'il m'a paru possible d'établir une comparaison. Dois-je l'ajouter ? il m'a même semblé que l'avantage était pour nous. A vous, Mesdames et Messieurs, de dire si je me suis trompé.

Ce qui frappe, en premier lieu, quand on compare les deux langues, c'est l'identité des fautes qui s'y commettent, qu'il s'agisse de la forme des mots ou de la syntaxe. Tous nos vices, ou à peu près, de prononciation ou de construction, nous les trouvons dans le français populaire de Paris. Les mêmes effets supposent les mêmes causes. Il faut donc croire à l'existence de lois communes auxquelles obéissent les deux langues. J'en indiquerai cinq que j'appuierai d'exemples empruntés à l'ouvrage de M. Bauche.

Il y a d'abord la loi de l'abréviation. Pour sauver du temps, les gens du peuple coupent les mots, retranchent des lettres. Ainsi on dit *couverte* pour *couverture*, *plé* pour *pelé*. Quelque devient *kek*, qui est-ce qui, *kiski*, cet homme, *çt homme*. On entend des phrases comme les suivantes : *c'est c'lui d'l'aut fois qu'est là, i's'ont volés tous les deux, res où qu't'es, à çt'heure, v'là ti pas qu'i m'd'mande d'l'argent*.

Quelquefois c'est le contraire qui se produit. Le langage populaire renforce inutilement un certain nombre de mots, surtout des verbes. Ainsi *rajuster*, *repasser*, *se revanger*, *ramasser* signifient *ajuster*, *passer*, *se venger*, *amasser*. Pour être mieux compris, sans doute, on dira *monter en haut*, *descendre en bas*, *sortir dehors*. Les mots comme ceux-ci auront une syllabe additionnelle : *estatue*, *les ceuss*, *les genss*, *deuss*. De là deviendra *de d'là*, pour rien, *pour rien*, qui est venu ? *qui qu'est venu ?*

Il arrive que pour rendre la prononciation d'un mot plus facile — c'est la troisième loi — le peuple se permet des permutations de consonnes ou de voyelles. C'est tantôt une *n* qui cède la place à une *l* : *envenimer* devient *envelimer* ; tantôt une *m* qui se substitue à une *n* : *vénéneux* devient *venimeux* ; tantôt une *s*, un *z* qui remplacent un *x* : on dit une *escursion*, une *esplosion*, un *egzamen*, une *escuse* ; tantôt enfin une *l* qui se transforme en *n* comme dans *canéçon*. Si les Parisiens des faubourgs faisaient une aussi grande consommation de melasse que nos gens du peuple, ils l'appelleraient comme eux, à coup sûr, de la *menace*. Les permutations de voyelles ne sont pas moins fréquentes que celle des consonnes. Une chose cependant les rend admissibles, c'est qu'elles sont presque toutes conformes aux lois qui ont régi la formation de la langue. S'il y a des différences sous ce rapport entre le français classique et le français populaire, la faute en est à la langue classique qui a rompu avec une tradition séculaire et qui a refait un grand nombre de ses mots sur les modèles latins d'où ils dérivent. Le peuple laisse

aux savants leurs mots savants et continue de dire *enflammation, énutile, clairté, errière, térir, rédicule. licher, lichefrite*. Chose curieuse à noter, chez nous, c'est la forme savante qui dans certains mots l'a emporté sur la forme populaire. En effet, sous l'influence de la prononciation populaire, l'a du primitif latin en passant en français était devenu *e*. On disait, par exemple, *lerme, herpe, guitere*. Au XVIe siècle, les savants ont substitué l'a du latin à la voyelle *e*, et on a fini par écrire *larme, harpe, guitare*. Certains mots cependant, comme *asperge, serge*, conservèrent leur forme populaire. Pour une fois notre peuple voulut faire œuvre de savant. Il entra de plein pied dans la réforme. Il prononça hardiment *asperge, sarge*. Les savants parisiens n'avaient pas osé aller jusque-là.

Une quatrième cause d'altération de la langue populaire, c'est l'analogie. Il y a une tendance générale à tout simplifier, à tout ramener à un type unique. Ainsi on dit deux hommes, trois hommes; pourquoi ne pas dire *set z'hommes, vin z'hommes* et même *quatt z'officiers* comme dans la chanson? La plupart des verbes se construisent avec l'auxiliaire avoir. Les exceptions sont embarrassantes : on les supprime. C'est si simple de dire : *j'ai monté, j'm'ai acheté, j'm'ai fait mal*. Les savants ont fabriqué aux verbes voir et envoyer des futurs irréguliers *je verrai, j'enverrai*. Le peuple ne connaît pas ces chinoiseries. Il continue d'employer les futurs réguliers *je voirai, j'envoierai*. Les enfants font de même quand ils forment sur le présent *ils sont* l'imparfait *ils son-taient*. Le pronom relatif avec ses formes multiples est d'un maniement difficile. Pourquoi tant de mots différents? Un seul suffit. On dit bien : l'homme que j'ai vu ; on dira de même : *c'lui que j'en ai entendu dire du mal, la femme que son mari est mort hier, le docteur qu'il est question qu'a s'marie avec*.

Enfin la loi des lois, celle qui résume toutes les autres, c'est la loi du moindre effort. Un son demande-t-il une forte

tension des lèvres, on le modifie. Une lettre est-elle difficile à prononcer, on la supprime. Et l'on dit : *in ovrier pauve, in jornal serieux, eun femme aimabe, lindi j'ajèterai des meubes, Ugène est bon architèque, ces ingredyens sont indigesse*, etc. On n'en finirait pas, si l'on voulait signaler toutes les applications de cette loi.

Ainsi donc dans les faubourgs parisiens

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?

pourrait ajouter notre peuple.

—Autre chose ? Mais vous employez une foule d'anglicismes, d'expressions archaïques ou dialectales qui rendent votre français méconnaissable.

Il est vrai que les anglicismes sont nombreux dans notre langue populaire. Bien des portes leur sont ouvertes ; et, une fois dans la place, il n'est pas facile de les en déloger. Là, du moins, contrairement à ce qui se passe souvent dans le langage de la classe instruite, ils ne tardent pas à se défigurer et à perdre leur air étranger. Un *engine* devient un *engin* ; le *cast steel* se change en *castille*, un *meeting* protestant se métamorphose en *mitaine*. L'été dernier, je demandais à un cultivateur du sud de Montmagny où passait la frontière. Le brave homme rectifia : "La *bonderie*, vous voulez dire ?" Ajoutons, à la décharge de notre langue, que le français de France a fait siens, lui aussi, bon nombre de termes anglais. Dernièrement encore l'Académie française adoptait des mots comme *boyscout*, *camping*, *cocktail*, qui ont l'air de voyageurs égarés en pays inconnu.

Notre langue a conservé beaucoup d'expressions de l'ancien français. Faut-il le regretter ? Le Rév. P. de la Rouvière écrivait à ce propos dans les *Etudes* (20 sept. 1912) : "En conservant ces expressions désuètes dans leur parler courant, les Canadiens ne rendent-ils pas service à la langue et aux littératures de la mère patrie ? Plus d'un parmi nos auteurs aime à retrouver, à remettre en usage les termes de la bonne

langue que nous avons perdue. Les vieux Français de la nouvelle France nous gardent cette part de l'héritage ancestral. Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, a écrit Ampère, il faut aller au Canada." Soyons donc plutôt fiers de ce trésor fidèlement conservé.

On aurait mauvaise grâce aussi à nous reprocher nos emprunts nombreux aux dialectes français. Nous n'avons fait en cela que suivre l'exemple de Paris. Toutes les provinces de France, en effet, sont largement représentées dans la grande capitale. Les Bretons disent même que la plus grande ville bretonne, c'est Paris. Il était inévitable alors que, de gré ou de force, des expressions dialectales nombreuses réussissent à se glisser dans le français, ce qui est arrivé.

Il est enfin une chose très commune en France qui est à peu près inconnue chez nous, je veux dire l'argot. M. Bauche le définit : une langue artificielle, faite afin de pouvoir se comprendre entre soi sans être compris des non-initiés. On n'en trouve ici quelques rares traces que dans le langage des écoliers. En France les espèces en sont nombreuses : il y a l'argot de l'armée, l'argot de la marine, l'argot du théâtre, l'argot des écoles, l'argot de Montmartre, l'argot de chaque corps de métier. En voulez-vous des exemples ? Ouvrez les *Croix de Bois* de Roland Dorjelès, ouvrez n'importe quel livre sur la guerre où l'auteur fait parler les soldats. Vous y trouverez beaucoup d'expressions pour vous incompréhensibles : c'est l'argot du poilu. Quand vous aurez fermé l'ouvrage, vous conserverez longtemps le souvenir ému du héros, mais vous oublierez sans regret sa façon de parler.

Mesdames et Messieurs, à ces considérations déjà trop longues je n'ajoute plus qu'un mot. Notre langue populaire a le droit de se glorifier de ses origines françaises. Après trois cents ans de vie à l'étranger, elle peut se rendre le juste témoignage d'être restée fidèle aux saines traditions du grand siècle. Elle a lutté, pour assurer sa survivance. Elle

a veillé à ce qu'aucun de ses droits ne fût sacrifié ; elle travaille maintenant à se corriger de ses défauts, à acquérir une plus grande vigueur pour affronter les difficultés de l'avenir. C'est donc avec une légitime fierté qu'elle réclame sa place, une place de choix, dans la grande famille des parlars de France.

Aimé LABRIE, ptre.